

23 juin 2013

Grêle Les intempéries ont touché Neuchâtel et Genève

Des vigneron ont perdu deux ans de production

Pour certains vigneron romands, la destruction est vaste. Plusieurs dizaines de producteurs ont carrément perdu entre 30 et 100% de leur production à cause du violent passage de grêle de ce jeudi. Le littoral neuchâtelois

a été le plus fortement frappé, mais les vignes genevoises ont également été touchées. Sur de nombreuses parcelles, la récolte de 2013 est perdue, et celle de 2014 menacée. Près de 2000 déclarations de dommages ont été dres-

sées. Suisse Grêle estime les dégâts viticoles à environ 15 millions de francs. Le conseiller national Luc Barthassat et sa famille vigneronne sont bouleversés: «Le plus grave, ce sont les nécroses sur la branche à fruit. On les a traitées

avec un cicatrisant, mais les blessures sont longues et profondes. Je ne sais pas ce qu'on pourra sauver.» Pour eux, comme pour d'autres, c'est une année de travail détruite en 7 minutes.

LIRE PAGE 3

Les viticulteurs accusent le coup et tentent de soigner ce qui peut l'être

Une année de travail anéantie en 7 minutes

GRÊLE Sur le domaine du conseiller national Luc Barthassat, trois générations se penchent sur des ceps écorchés vifs.

Ivan Radja
ivan.radja@lematindimanche.ch

A 77 ans, Alfred Barthassat n'avait jamais vu un tel carnage. «Une grêle si forte, si large!» Son fils, le conseiller national PDC Luc Barthassat, est encore stupéfait. Du haut de la colline qui surplombe les dix hectares de vigne, sur la commune de Croix-de-Rozon (GE), au pied du Salève, il contemple les ceps torturés. «Je me souviens d'une forte grêle, en 1994, mais rien de comparable. D'habitude, ça touche un petit bout, mais là...» Le cabernet et le chardonnay détruits à 80%, le chasselas entièrement perdu. La famille possède aussi 35 hectares de grande culture, du blé, du colza, du tournesol, déjà à moitié noyés par les pluies printanières, puis assommés par la grêle. Moins gravement. «2013, un millésime porte-malheur», soupire le père. Et les fusées antigrêle? «Interdites, les écoles n'en veulent pas, et l'aéroport est tout près. De toute façon, c'est environ 2000 francs la pièce, et il faut trouver des tireurs expérimentés.»

En contrebas, les salades d'un maraîcher, touchées au cœur, sont perdues. Des salades, ça s'arrache, ça se replante, c'est dur, mais ça repousse. L'affaire de deux mois. Mais la vigne!



Le clan Barthassat: Alfred (77 ans), Gregory (12 ans) et Luc (52 ans) au chevet de leurs vignes saccagées.

«Cette année, c'est foutu, la prochaine aussi», estime Luc Barthassat. On s'approche: les bois ont été littéralement écorchés. «Le plus grave, ce sont les nécroses sur la branche à fruit. On les a traitées dès vendredi, avec un cicatrisant, mais les blessures sont longues et profondes. Je ne sais pas ce qu'on pourra sauver. On va tailler, tailler, tailler...» Les futures branches sont très incertaines: l'œil - le renflement d'où partent les nouvelles pousses - est

touché dans la plupart des cas. Son fils, Gregory, 12 ans, examine une grappe, minuscule. «Regardez, celles qui ont survécu étaient cachées dessous. Elles sont trop petites du mauvais début de saison, et en plus presque toutes sont

touchées. Ça risque de pourrir.» Il représente la 5^e génération sur le domaine. C'est pour lui que le clan venait d'acheter ces hectares de chasselas, il y a trois ans. Cet automne aurait dû avoir lieu la première récolte. «Une vigne que l'on paie encore, et qui ne rapportera rien, au contraire», lâche Luc Barthassat. Ils ne sont pas les plus à plaindre, Alfred. «On a eu le temps de faire des réserves d'exploitation, on va vivre là-dessus en attendant. Mais certains viticulteurs, plus jeunes, n'ont pas tous autant de réserves.» Et les assurances? «Les primes sont chères, c'est pour ça que beaucoup de vigneron ne sont pas assurés à 100%.» La famille avait renouvelé le contrat et payé trois jours avant l'orage. Juste à temps. «Ça couvre les frais, mais pas le manque à gagner», explique Luc Barthassat.

L'année 2014 sera cruciale, car il ne s'agit pas de perdre sa clientèle. Vigneronne à Satigny, et responsable de l'aménagement du territoire à AgriGenève, Martine Roset espère que sera reconduite la mesure prise il y a quelques années lorsqu'une forte grêle avait touché Anières (GE). «Elle permet à un vigneron d'acheter du raisin ailleurs, pour continuer à livrer. Mais il faut que ce soit de la même région, le consommateur ne doit pas être trompé.» Au Conseil d'Etat de décider. Se pose aussi la question des saisonniers. Luc Barthassat en emploie trois, qu'il a dû remercier. «Par chance, ils ont pu être embauchés par d'autres viticulteurs. Ce n'est pas le cas de tous.»



Les bois sont victimes de nécroses qui empêchent la sève de bien circuler.



Les grappes, déjà plus chétives à cause du printemps pourri, ont été tapées par la grêle. Peu de grains arriveront à maturité.

LES VIGNERONS S'INQUIÈTENT AUSSI POUR LEUR VENDANGE DE 2014

Quelles vignes sont les plus touchées?

Apex sectionnés, feuilles hachées, rameaux abîmés, nécroses, le vignoble romand a été ravagé jeudi entre Genève et Bienne. Le littoral neuchâtelois a été le plus violemment frappé avec des pertes allant jusqu'à 100% sur certaines parcelles. A Colombier, Auvernier, Boudry et sur les hauts de Bevaix, les dégâts sont les plus catastrophiques. «Aucune vigne n'y a échappé», assure Nicolas de Pury, viticulteur-œnologue à Neuchâtel. «Mon domaine (Château d'Auvernier) est touché à 80-100%», déplore le conseiller d'Etat neuchâtelois Thierry Grosjean.

A Genève, on estime qu'environ 7% à 10% du vignoble cantonal a été endommagé. A Bernex et à Lully, près de cent hectares de vigne ont été ravagés à hauteur de 70 à 100%.

Certaines vignes ne produiront rien pendant au moins deux ans. Collonge-Bellerive sur la rive gauche paie aussi un lourd tribut, alors que le Mandement, sur la rive droite du Rhône (Satigny, Dardagny et Russin), a plutôt échappé au pire.

Sur La Côte vaudoise, la grêle a haché menu les vignes de Founex, Nyon et Begnins. «On a eu une chance incroyable avec Lavaux cette fois, mais je suis très triste pour les vigneron dont le travail a été anéanti en quelques minutes», réagit Pierre Keller, président de l'Office des vins vau-

dois. «Tout ce boulot massacré, c'est dur sur le plan sentimental», confirme Claude Bocquet, vigneronne à la Cave de Sézenove.

Tous les cépages sont-ils concernés?

Chasselas, gamay, syrah, aucun cépage n'a été épargné, mais à des degrés divers. «Les chasselas, merlot, et gamaret ont des pousses de vigne plus tendres, plus fragiles, et sont donc beaucoup plus abîmés que le chardonnay», témoigne Christophe Dupraz, propriétaire du domaine des Curiaides à Bernex. Les vins doux, on

n'en fera pas cette année. On était déjà en retard de deux semaines et la qualité du raisin ne sera pas suffisante. Le pinot semble avoir mieux résisté grâce à ses feuilles plus solides. «Certains vins surmaturés, travaillés sur des parcelles spécifiques, ne verront pas le jour», déplore Guillaume Poterat, œnologue à la station genevoise de viticulture. Certaines spécialités venant à manquer, beaucoup s'inquiètent d'un report sur les vins étrangers, qui représentent déjà deux tiers de la consommation en Suisse. Nicolas de Pury ne pense pas que les gens se

détourneront des vins de proximité pour une question de grêle. «Au contraire, les vigneron reçoivent beaucoup de messages de sympathie depuis jeudi.»

Quelle sera la facture?

Plusieurs dizaines de producteurs sont assurés auprès de Suisse Grêle et les remboursements varieront de 15 000 à 40 000 francs par hectare. Mais encore faut-il être assuré. «En valeur raisin, je perds environ 30 000 francs par hectare», évalue Nicolas de Pury, qui n'a jamais contracté d'assurance grêle. «A Neuchâtel, environ 80% des vigneron sont assurés. Ils seront couverts pour la récolte, mais pas pour l'élevage du vin, ni sa commercialisation», s'inquiète Thierry Grosjean.

Quid du millésime 2014?

La récolte de 2013 est perdue, celle de 2014 est menacée. Les vendanges l'an prochain seront peu abondantes. «C'est comme une commotion cérébrale. La vigne, en pleine croissance, a été stoppée net. Certains bourgeons

vont repousser, mais il n'est pas du tout sûr qu'ils seront fructifères, ce qui induit des risques sérieux pour la récolte de l'année prochaine», explique Nicolas de Pury. «Il va falloir tailler court et mettre en cordon pour limiter la casse», précise Claude Bocquet. «Dans l'immédiat, une solidarité spontanée va s'instaurer, espère Simone de Montmollin, directrice de l'Union suisse des œnologues. Le jour où vous ne pouvez plus honorer un marché, il devient très difficile de le récupérer.» Il y a quelques années, des vigneron grêlés avaient pu acheter à prix raisonnable des vendanges d'autres régions pour éviter que leur clientèle régulière, privée de leur chasselas ou gamay préféré, ne finisse par aller voir ailleurs.

Laurent Keller

